

Ma Prime Adapt' - Ma vie change, mon logement s'adapte



Ma Prime Adapt' : Ma vie change, mon logement s'adapte

Afin de pouvoir rester plus longtemps chez soi, l'ANAH et Toulouse Métropole ont mis en place des subventions pour les propriétaires occupants pour réaliser des travaux d'adaptation du logement.

Pour bénéficier de ces subventions (de 60% à 90%), des plafonds de revenus ont été mis en place.

Toulouse Métropole a désigné l'opérateur URBANIS afin d'accompagner gratuitement dans le montage du dossier ANAH et conseiller sur les travaux à réaliser.

Plus d'info # : Urbanis - Monsieur Bimako au [05.62.87.91.45](tel:05.62.87.91.45) ou par mail : pacterenov.toulouse@urbanis.fr